

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2016

**OBJET : SERVICE JEUNESSE – SÉJOUR AU PORTUGAL – AVRIL 2016 –
CONVENTION LANDES IMAGINATIONS**

L'an deux mille seize, le dix novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, M. SALLABERRY, M. GARANS, M. COUTIER, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. ROBLES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. GONZALES	procuration à	Mme NOGARO
Mme CORRIHONS	procuration à	Mme DESTOUESSE
Mme MOUNIER	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
Mme BISBAU	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS

Mme DELAVENNE
M. CLAVERIE

ABSENT :

M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 30



**2016-11-130-DEEJ - SERVICE JEUNESSE – SEJOUR AU PORTUGAL – AVRIL
2016 : CONVENTION LANDES-IMAGINATIONS**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de sa politique jeunesse et du Projet Éducatif Territorial, la Ville organise des séjours pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Au Printemps 2016, un séjour au Portugal a été organisé du 11 au 16 avril 2016 pour 20 jeunes de 11 à 17 ans, visant trois objectifs principaux :

- la découverte d'un pays et de lieux culturellement riches
- la rencontre avec la ville de Serpa, jumelée à la commune de Tarnos
- l'implication des jeunes en amont dans la préparation et le financement du projet, et en aval avec un retour sur la découverte culturelle du pays, des villes de Lisbonne et de Serpa.

Dans le cadre de la recherche des financements pour leur projet, le groupe des jeunes concernés, accompagné par le service jeunesse de la ville, a présenté un dossier de demande d'aide financière dans le cadre du dispositif Landes-Imaginations. Le dossier a été présenté et soutenu à la Direction Départementale de La Cohésion Sociale et Protection des Populations siégeant à Mont de Marsan par le jeune Vincent PERIE, désigné comme représentant du groupe.

Une aide de 2 000,00 €, dont 1 000,00 € à charge du Conseil Départemental des Landes a été obtenue. Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante permettant à la commune, subrogée, de percevoir cette subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29

Vu le projet de convention

DÉLIBÈRE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'aide en faveur des jeunes proposant un projet dans le cadre du dispositif Landes-Imaginations

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 14 novembre 2016

Le Maire

